

Pôle des Lauriers

Des services publics près de chez vous



Les services présents au Pôle des Lauriers

Ville de Metz

(Politique de la Ville – Mission Emploi Insertion)

La Ville de Metz propose des services sur mesure aux demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, notamment pour la rédaction de CV et de lettres de motivation et pour l'organisation de leur recherche d'emploi.

Atelier – technique de recherche d'emploi :

CV et lettre de motivation



Marché de l'emploi



Aide entretien d'embauche



Mission Locale du Pays Messin

☎ 03 87 74 56 40

🌐 mlpm.fr

Membre du service public de l'emploi, la Mission Locale du Pays Messin accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans inclus, non scolarisés, résidants dans le bassin d'emploi de Metz. C'est un lieu privilégié d'écoute et de dialogue avec les conseillers chargés de l'accompagnement. Ensemble, ils travaillent à la définition des besoins, à la construction des projets de vie dans le respect de la prise en charge globale.

Le point-justice

Crée au sein du Pôle des Lauriers à Borny, en partenariat avec le Tribunal Judiciaire de Metz et le CDAD de la Moselle, le point-justice permet de vous apporter une information de proximité sur vos droits et devoirs lorsque vous rencontrez des difficultés d'ordre juridique dans les actes de votre vie quotidienne (écrire un courrier, demander une aide juridictionnelle, comprendre une convocation au tribunal, avoir un soutien si vous êtes victime d'une infraction...). Le point-justice réunit en un lieu unique des professionnels du droit capables de vous informer, de vous orienter et de vous assister.

L'accueil régulier

Vous devez prendre rendez-vous par téléphone ou sur place au Pôle des Lauriers. En dehors des plages horaires d'ouverture de la structure, vous avez la possibilité de laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique afin d'être rappelé. L'accueil se fait toujours dans la discrétion et la neutralité.

L'écoute

Tous les sujets peuvent être abordés. La confidentialité des propos est garantie.

L'information

Au point-justice de Borny, un professionnel du droit ou un juriste d'une association spécialisée vous apportera une information sur vos droits et vos devoirs et vous indiquera les possibilités juridiques ou judiciaires possibles.

L'orientation

Si vous ne pouvez trouver directement une réponse à votre interrogation soit parce qu'elle ne relève pas strictement du champ juridique, soit qu'elle se présente comme un cas complexe, vous obtiendrez du point-justice une orientation vers le bon interlocuteur. Cette orientation peut se faire au sein même du point-justice par la prise de rendez-vous avec un ou plusieurs intervenants ou vers l'extérieur, par l'indication des coordonnées d'autres organisations ou services spécialisés.

Les permanences sur rendez-vous du point-justice

ADIL | 2^e lundi du mois | 14h30-15h30

Informations liées au logement : accession à la propriété, gestion de la copropriété, rapports locatifs, assurances et garanties, aspects juridiques des contrats avec les professionnels de la rénovation, etc...

CIDFF | mardi | 14h-17h

Informations juridiques : droit de la famille, droit du travail Aide aux victimes de vol, escroquerie, abus de confiance, agression physique ou sexuelle, accident de la circulation, abandon de famille

C.L.C.V. | 2 vendredis par mois | 9h-11h

Conseils litiges locatifs (locataires/propriétaires), secteur public et privé. Règlement à l'amiable des problèmes d'impayés et des charges. Défense des consommateurs (contrats, garanties, téléphonie, internet,...).

CONCILIATEURS DE LA JUSTICE | 1 mardi 8h30-12h | 3 mercredis et 3 jeudis 8h30-12h

Problèmes de voisinage, relations bailleurs-locataires, copropriété, litiges consommation, litiges entre personnes, entre commerçants.

CRESUS | Mercredi | 9h-12h

Problèmes de surendettement – Microcrédit – Point Conseil Budget (accueil de personnes qui éprouvent le besoin de mieux gérer leur budget, de clarifier leur

situation financière et d'améliorer leur relation avec leur banque).

DELEGUÉS DU DEFENSEUR DES DROITS | lundi et vendredi | 14h-17h

Médiation service public Victimes de discrimination, défense des droits des enfants.

DUOVIRI | 2 mercredis | 14h-16h

Informations juridiques : droit de la famille, droit du travail, retraites... Médiation pénale

ÉCRIVAINS PUBLICS | mardi et vendredi | 8h30-12h

Rédaction de courriers ou demandes écrites diverses.

FAMILLES DE FRANCE |

2^e et 4^e vendredi | 9h-12h

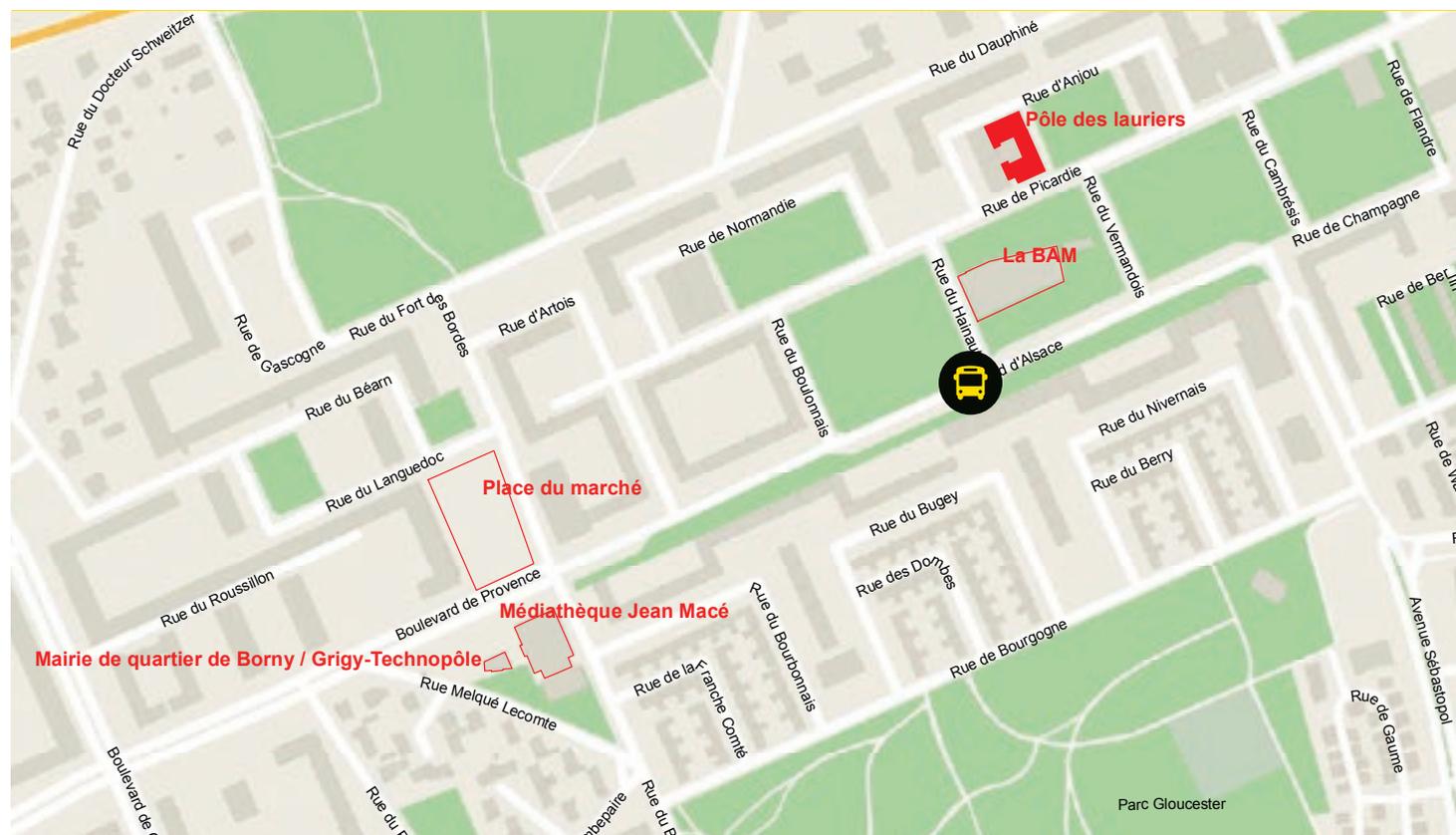
Médiation de proximité entre les parties. Soutien juridique. Action de prévention vers les familles, les enfants et les adolescents.

FRONTALIERS GRAND EST | 3^e jeudi | 14h-17h

Informations juridiques pour les travailleurs frontaliers, en matière de droit du travail, de fiscalité, et de protection sociale en Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse.

MARELLE | une matinée par mois

Service d'accompagnement de l'exercice du droit de visite parents-enfants et accompagnement favorisant le maintien du lien enfant-parent incarcéré. Médiation familiale.



Plan d'accès

Coordonnées GPS :

N49°7'2,, E6°13'34

Accès Mettis :

Ligne A
Arrêt Hauts-de-Blémont
(Le Point Justice est situé à l'arrière de la BAM)

Pour prendre rendez-vous

- ☎ Par téléphone au 03 87 55 55 98 ou 3039
- 📍 Ou à l'accueil du Pôle des Lauriers 3 bis rue d'Anjou 57070 Metz (Entrée par la rue de Picardie)

Adresse

📞 Téléphone : 03 87 55 55 98

📍 3 bis, rue d'Anjou - 57070 Metz-Borny

🌐 poledeslauriers@mairie-metz.fr